



LIGUE MAHORAISE DE FOOTBALL
BP 259 - Rue du Stade de Cavani
97600 MAMOUDZOU

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
&
RAPPORT SPECIAL
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos au 31/12/2017

LIGUE MAHORAISE DE FOOTBALL

Rue du Stade de Cavani - BP 259

97600 MAMOUDZOU

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2017

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Ligue Mahoraise de Football relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que **les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :**

- La correcte appréhension des subventions, la validation de leur exhaustivité et de leur rattachement au correct exercice,
- La correcte appréhension des ressources propres et notamment les engagements des clubs et les recettes de match,
- L'encaissement et l'analyse des risques créances clubs,
- La vérification et l'analyse de la masse salariale.

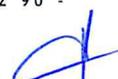
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.



En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité directeur.

Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

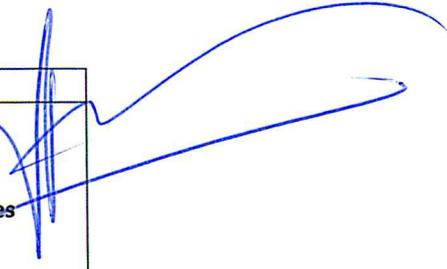
A Mamoudzou, le 28 avril 2018

RSM OI


RSM
RSM OI

Expertise Comptable - Commissariat Aux Comptes
SARL au capital de 487 500 €
95, Chemin Pente Sassy
Espace Tarani - Local 1

~~SIRET: 48754053600025~~ SIRET: 48754053600025 - NAF : 6920Z
Tél : 0269 21 62 90 - Fax : 0269 21 70 69
Mail : contact-oi@rsmfrance.fr



ANNEXE : DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU (DES) COMMISSAIRE(S) AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



COMPTES ANNUELS du 01/01/2017 au 31/12/2017

- *Rapport de présentation*
- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Evaluation des contributions volontaires*
- *Détail bilan*
- *Détail Compte de résultat*
- *Annexe à la liasse fiscale*
- *Annexe*

CAP CONSEIL océan indien

*6 impasse de Tromelin
Résidence beau soleil
97419 LA POSSESSION
0262 55 33 12*



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	19 891	19 891		128	128	100.00	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
Installations techniques Matériel et outillage								
Autres immobilisations corporelles	554 322	321 030	233 292	278 872	45 580	16.34		
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	200		200	200				
Total I	574 413	340 921	233 492	279 200	45 708	16.37		
Comptes de liaison								
Total II								
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés	499 590	160 900	338 690	235 308	103 382	43.93	
	Autres créances	47 853		47 853	18 454	29 399	159.31	
Valeurs mobilières de placement								
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	257 147		257 147	347 950	90 803	26.10		
Charges constatées d'avance (3)	4 395		4 395		4 395			
Total III	808 984	160 900	648 084	601 712	46 372	7.71		
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 383 397	501 821	881 576	880 912	664	0.08		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017	Exercice N-1 31/12/2016	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	415 191	327 788	87 403	26.66
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	81 573	87 403	5 830	6.67
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	197 491	249 660	52 168	20.90	
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
Total I	694 256	664 851	29 405	4.42	
	Comptes de liaison				
	Total II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	Total III				
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	9		9	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 629	19 033	9 595	50.41
	Dettes fiscales et sociales	15 967	25 506	9 539	37.40
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	110 216	140 022	29 806	21.29
	Instrument de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	32 500	31 500	1 000	3.17
	Total IV	187 320	216 061	28 741	13.30
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		881 576	880 912	664	0.08

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

154 820 184 561

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	188 847		178 191		10 656	5.98
Production vendue de Biens et Services	221 909		121 582		100 327	82.52
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	420 669		470 015		49 346	10.50
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	2 500		31 702		29 202	92.11
Collectes						
Cotisations						
Autres produits	4 741		4 036		705	17.48
Total I	838 666		805 526		33 141	4.11
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	27 431		30 398		2 967	9.76
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	270 716		261 990		8 725	3.33
Impôts, taxes et versements assimilés	2 057		2 489		431	17.33
Salaires et traitements	299 463		291 756		7 707	2.64
Charges sociales	45 808		35 791		10 017	27.99
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	61 073		58 011		3 062	5.28
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions	88 000		60 000		28 000	46.67
Pour risques et charges : dotations aux provisions	12 900				12 900	
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	54		11 140		11 086	99.52
Total II	807 502		751 575		55 927	7.44
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	31 164		53 950		22 787	42.24
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

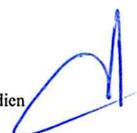
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés		976		2 360	1 385	58.66
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		976		2 360	1 385	58.66
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)		976		2 360	1 385	58.66
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		32 140		56 311	24 171	42.92
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				1 420	1 420	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital		52 168		46 435	5 733	12.35
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII		52 168		47 855	4 313	9.01
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 735		16 763	14 028	83.68
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII		2 735		16 763	14 028	83.68
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		49 433		31 093	18 341	58.99
Impôts sur les bénéfices (IX)						
Total des produits (I+III+V+VII)		891 810		855 741	36 069	4.21
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)		810 237		768 338	41 900	5.45
Solde intermédiaire		81 573		87 403	5 830	6.67
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS		81 573		87 403	5 830	6.67

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
PRODUITS						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole						
Prestations						
TOTAL						



ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X

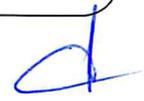
NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 Charges constatées d'avance			4 394.71
31/12/2017 OD CCA ASSURANCE 2018	4 394.71		
44173000 SUBVENTIONS CONSEIL GENERAL			12 900.00
01/01/2017 AN S.A.N.	12 900.00		
51870000 INTERET COURUS A RECEVOIR			975.75
31/12/2017 OD PRODUIT LIVRET	578.75		
31/12/2017 OD PRODUIT LIVRET	397.00		
COMPTES DE PASSIF			
48700000 PRODUIT CONSTATE D'AVANCE			32 500.00
31/12/2017 OD FCA SUBV FFF 2017 2018		32 500.00	
51860000 Intérêts courus à payer			8.50
31/12/2017 OD PROV FRAIS TIC		8.50	
40810000 FRS FACTURES NON PARVENUES			9 840.00
31/12/2017 OD PROV FFNP CAC 2017		6 000.00	
31/12/2017 OD FFNP GRH ET FORMATION		144.00	
31/12/2017 OD FFNP GRH ET FORMATION		192.00	
31/12/2017 OD FFNP GRH ET FORMATION		144.00	
31/12/2017 OD LYCEE DEMBENI INTERNAT EXCELL		3 360.00	
42820000 Dettes provisionnées pour cong			6 821.00
31/12/2017 OD PROV CP 2017		6 821.00	
43820000 CHARGES SOCIALES S/CP			1 023.00
31/12/2017 OD PROV CH/CP		1 023.00	

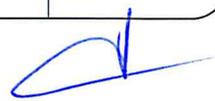
ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
43860000 OPCALIA AGEFROM			2 287.43
31/01/2017 90 Salaire de 01/2017		196.98	
28/02/2017 90 Salaire de 02/2017		196.98	
31/03/2017 90 Salaire de 03/2017		196.98	
30/04/2017 90 Salaire de 04/2017		184.52	
31/05/2017 90 Salaire de 05/2017		184.52	
30/06/2017 90 Salaire de 06/2017		190.04	
31/07/2017 90 Salaire de 07/2017		184.52	
31/08/2017 90 Salaire de 08/2017		194.10	
30/09/2017 90 Salaire de 09/2017		196.98	
31/10/2017 90 Salaire de 10/2017		190.41	
30/11/2017 90 Salaire de 11/2017		186.09	
31/12/2017 90 Salaire de 12/2017		185.31	



ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67200000 CHARGES SUR EXERCICE ANTERIEUR			2 735.03
13/01/2017 OD REGUL CSSM 2016	2 735.03		
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77700000 QUOTE PART SUBV VIREE RT			52 168.32
31/12/2017 OD QP SUBV VIREE RT STRUCTURE		2 750.00	
31/12/2017 OD QP SUBV VIREE RT FIFA GOAL		14 604.00	
31/12/2017 OD QP SUBV VIREE RT MAT TRANSPOR		5 066.32	
31/12/2017 OD QP SUBV VIREE RT RENOVATION S		29 748.00	



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 881 575.63 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 838 666.16 Euros et dégageant un excédent de 81 573.00 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	21 528		
Installations générales agencements aménagements divers	326 051		13 947
Matériel de transport	55 100		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	130 360		1 418
Emballages récupérables et divers	27 447		
TOTAL	538 957		15 365
Prêts, autres immobilisations financières	200		
TOTAL	200		
TOTAL GENERAL	560 685		15 365

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		1 637	19 891	19 891
Installations générales agencements aménagements divers			339 998	339 998
Matériel de transport			55 100	55 100
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			131 777	131 777
Emballages récupérables et divers			27 447	27 447
TOTAL			554 322	554 322
Prêts, autres immobilisations financières			200	200
TOTAL			200	200
TOTAL GENERAL		1 637	574 413	574 413

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	21 400	128	1 637	19 891
Installations générales agencements aménagements divers	92 094	48 565		140 659
Matériel de transport	30 886	7 240		38 126
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	127 545	1 709		129 254
Emballages récupérables et divers	9 560	3 431		12 991
TOTAL	260 085	60 945		321 030
TOTAL GENERAL	281 485	61 073	1 637	340 921

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	128				
Instal.générales agenc.aménag.divers	48 565				
Matériel de transport	7 240				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 709				
Emballages récupérables et divers	3 431				
TOTAL	60 945				
TOTAL GENERAL	61 073				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	60 000	100 900			160 900
TOTAL	60 000	100 900			160 900
TOTAL GENERAL	60 000	100 900			160 900
Dont dotations et reprises d'exploitation		100 900			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	200	200	
Clients douteux ou litigieux	29 178	29 178	
Autres créances clients	470 412	470 412	
Divers état et autres collectivités publiques	12 900	12 900	
Débiteurs divers	34 953	34 953	
Charges constatées d'avance	4 395	4 395	
TOTAL	552 037	552 037	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	9	9		
Fournisseurs et comptes rattachés	28 629	28 629		
Personnel et comptes rattachés	6 821	6 821		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 146	9 146		
Autres dettes	110 216	110 216		
Produits constatés d'avance	32 500	32 500		
TOTAL	187 320	187 320		

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	12 900
Disponibilités	976
Total	13 876

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 840
Dettes fiscales et sociales	10 131
Total	19 980

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 395
Total	4 395
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	32 500
Total	32 500